

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 13 MARS 2023

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 23
- de votants 27

L'an deux mil vingt trois

Le treize mars

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**SUBVENTION DSIL 2023 -
RÉFECTION DE TOITURES DU
GROUPE SCOLAIRE PIERRE
VANDERBECQ**

Étaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEUX H. DUMOULIN A. AIT BAHA JM. DELANNOY C. RIFF A. MALABOEUF F. COQUELET S. GLINEUR C. MERCIER A. DEVEMY S. SPOTO D. RAMEZ V. PORQUET I. PLOUVIER S. PIROTTE C. GRAND H. LEDOUX G. MONTAY JC. REZIGA

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 14/03/2023

Étaient excusés : B. LE MAIGNENT L. BLONDEAU B. MERESSE L. PHILIPPE

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 7/03/2023

Procurations respectives à : C. MERCIER G. COLLET C. RIFF C. COLLET

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est envisagé de procéder au remplacement et à l'isolation des toitures des bâtiments scolaires.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le plan de financement ci-dessous et de solliciter le département du Nord pour l'octroi d'une subvention au titre de la DSIL.

RÉFECTION DE TOITURES GROUPE SCOLAIRE PIERRE VANDERBECQ DE MAING			
DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Réfection de la toiture du bâtiment principal de l'école maternelle	65 902,43 €	DSIL 30%	75 058,64 €
Réfection de la toiture d'un bâtiment de l'école élémentaire	93 928,66 €	ADVB 40 %	100 078,00 €
Réfection de la toiture du logement de fonction	38 554,48 €	Participation communale sur fonds propres	75 058,81 €
Réfection de la toiture du logement de fonction	16 533,96 €		

RÉFECTION DE TOITURES
GROUPE SCOLAIRE PIERRE VANDERBECQ DE MAING

Bureau de la directrice et local de stockage	14 622,52 €		
École maternelle toiture couloir et préau	14 229,40 €		
École élémentaire - préau	6 424,00 €		
TOTAL HT	250 195,45 €		250 195,45

Adopté à l'unanimité

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 14 mars 2023

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

